



Tous les conseillers présents sauf Clément VUILLAUME absent excusé

1. Adhésion contrat de groupe pour négociation assurance santé du personnel par le CDG54

Le CDG54 laisse la possibilité aux collectivités d'adhérer à une assurance santé pour le personnel (contrat sous la forme d'une convention de participation). Le contrat actuel a débuté en 2016 et arrive à échéance fin 2021 ; le marché est relancée pour 2022-2026, et la commune décide de participer à cette consultation. Ce qui n'engage pas obligatoirement l'adhésion à la mutuelle par la suite.

2. Subventions aux associations pour 2021.

Le conseil municipal décide de verser 50 euros de subvention à l'association Radiodéclic (radio locale indépendante et non commerciale)

3. Ponts sur route communal de Francheville : rapport d'analyse du bureau d'études et solutions à envisager.

Un rapport détaillé a été remis le 22 janvier par la société DEGIS qui a fait l'analyse technique complète de chaque pont avec MMD54 ; les trois ponts sont en mauvais état et vont nécessiter des travaux importants. Celui du Terrouin dont l'état est le plus inquiétant va nécessiter le démontage de l'existant et le remplacement par une nouvelle structure pour un coût estimé à 254 000 euros TTC. Les deux autres ponts sont réparables avec un coût estimé de 111 300 euros pour l'un (bras du moulin) et 114 300 euros pour l'autre (mandrelle). La commune ne peut pas supporter de tels investissements sans aides financières. Le conseil municipal va explorer toutes les pistes envisageables pour trouver des aides. Un contrôle de l'évolution des dégradations est indispensable dans les mois à venir pour aménager les restrictions de circulation sur les ouvrages d'art afin d'éviter de couper la route à la circulation.

4. PAV : point apport volontaire, nouvel emplacement supplémentaire.

Une demande d'implantation d'un second point d'apport volontaire est faite auprès de la CC2T (place St Gérard, en bordure du petit chemin coté ruisseau).

5. Aire de jeux et aménagement d'un terrain de boules.

Le conseil municipal décide de remettre en état l'aire de jeux et de le déplacer plus près de la rue (allée des acacias) pour une meilleure mise hors d'eau en temps de grosses pluies et d'y ajouter un terrain de boules. Une demande de subvention sera faite dans le cadre du plan de relance.

6. Toiture salle communale :

Le conseil municipal décide de demander la subvention DETR pour la rénovation de la toiture de la salle communale.

INFORMATIONS DIVERSES :

Assainissement : état d'avancement du dossier CC2T.

Le bureau d'études et le service assainissement de la CC2T sont venus mettre à jour les données de l'étude existante de 2009-2011. Les enquêtes de branchements faites il y a quelques années seront remises à jour.

Retour sur le 10 janvier 2021 :

La déambulation musicale pour les vœux de la commune a été appréciée par bon nombre.

Château d'eau et traitement de l'eau :

La forte odeur de chlore suite à remarques de plusieurs usagers a été signalé régulièrement au service de l'eau CC2T ; le technicien est revenu vérifier.

Factures eau : les personnes qui n'auraient pas reçues de factures d'eau fin décembre ou début janvier suite à la relève de novembre : il se peut que la facture d'acompte établie en juin couvre la totalité de la consommation, voir laisse un avoir pour la suite.

Circulation routière dans le village : il est constaté régulièrement des passages de véhicules trop rapides sur les axes routiers de la commune. Riverains et parents de jeunes enfants s'inquiètent pour la sécurité des piétons et des enfants, ainsi que des risques de collisions aux différents carrefours. Première étape : faire respecter le code de la route !! Des moyens sont à l'étude.